



DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION  
INTERNATIONALE ET DU DEVELOPPEMENT

**DIRECTION DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT**

Sous-direction des politiques sectorielles et des objectifs du  
millénaire pour le développement

*Bureau des politiques éducatives et d'insertion professionnelle*



# Synthèse du rapport d'Aurélie VENOT sur les Coûts et moyens des politiques de formations agricoles

## Le cas de la filière cotonnière burkinabé

Stage réalisé par **Aurélie VENOT** du 4 juillet-15 août 2001, avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères, de DAGRIS, de la SOFITEX, dans le cadre d'une formation à l'Ecole Nationale Supérieure de Cachan  
Maître de stage : Marc Poumadère

*Ce document est établi à la demande du ministère des Affaires étrangères et européennes.  
Les analyses et commentaires développés n'engagent que leur auteur  
et ne constituent pas une position officielle.*

*Aurélie Venot, Agrégée d'économie et de gestion comptable, enseigne en lycée et travaille sur à la place des séries technologiques dans le paysage scolaire français.*

*A son entrée à l'Ecole Normale Supérieure de Cachan, en 2000, elle a voulu consacrer son premier travail de recherche à l'économie du développement. La rencontre de Pierre Debouvry et d'Alain Maragnani l'a convaincue de placer l'éducation au cœur de sa problématique et a donné lieu, en 2001, à la présente étude. Intéressée par la filière coton en Afrique de l'Ouest, elle a poursuivi ses recherches en Master 2 sur « Producteurs et égreneurs de coton en Afrique subsaharienne francophone : un modèle de relations clients-fournisseurs facteur de développement ? »*

## Résumé

A la sortie des programmes d'ajustement structurel qui ont, le plus souvent, laissé les dispositifs publics de formation agricole et rurale dans un état d'abandon avancé, cette étude est l'une des premières à avoir posé la question de la nature et du coût d'un dispositif de formation non financé par le budget de l'Etat. Aujourd'hui, alors qu'il est question de massification de la formation en milieu rural, l'étude présente l'avantage d'apporter des éléments de réponse à une question d'actualité : celle du coût d'un dispositif de formation pour des cadres, des agents d'encadrement, des responsables de groupements agricoles, des producteurs et des productrices. Elle a été réalisée en 2001, au sein du service d'appui technique aux producteurs de la société burkinabé pour le développement des fibres textiles (SOFITEX) à Bobo-Dioulasso.

L'étude de la filière cotonnière et du dispositif de formation au Burkina-Faso décrit un secteur performant évoluant dans un contexte économique difficile. L'agriculture essentiellement vivrière doit répondre au défi de la sécurité alimentaire dans un contexte de pression foncière accrue par la croissance démographique et par les difficultés de gestion de l'environnement, notamment de fertilité des sols. Les structures d'enseignement agricole en pleine mutation voient intervenir d'autres organismes de formation souvent appuyés par des partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur agricole.

Au début des années 90, coupée de ses fournisseurs, la SOFITEX est obligée de recréer une « interface » de vulgarisation dans un contexte de marché mondialisé exigeant une politique de qualité permanente et dans un environnement technique et climatique difficile nécessitant des évolutions rapides. Orienter la formation agricole vers une professionnalisation accrue des acteurs et vers une plus grande responsabilisation du monde rural devient alors une nécessité.

La politique de formation mise en place par la SOFITEX découle d'un processus d'identification de la demande et des besoins des producteurs et du personnel d'encadrement de la filière. Pour les premiers, l'alphabétisation fonctionnelle et la transcription en langues vernaculaires sont indispensables. Cela nécessite donc la formation des formateurs et vulgarisateurs sur l'utilisation d'un français « simplifié » et sur sa transcription en langues vernaculaires - en plus de celle sur les paquets techniques. Cette partie fait l'objet d'une typologie des actions de formation – longues, courtes, appui-conseil - pour l'ensemble des publics en partant des producteurs et des responsables d'Union, en passant par l'encadrement de base et intermédiaire pour terminer par les cadres régionaux.

La dernière partie est consacrée à dégager les éléments de coûts pour chacun des types de formation mis en place par les différentes structures intervenant en formation. L'étude nous propose un canevas de présentation d'un budget de session de formation dans le secteur agricole décomposé en grands postes. La typologie de formation proposée est caractérisée non par des lignes budgétaires différentes mais par une pondération de ces postes en fonction du type de session proposée et du niveau initial du public-cible. Partant de ce canevas, il est donc possible d'obtenir à partir des données concernant la filière cotonnière burkinabé, **une évaluation du coût par personne et par jour d'un certain nombre de types de formation**. Il convient toutefois d'utiliser ces données avec précaution dans la mesure où il s'agit de calculs de coûts moyens pouvant porter sur des budgets ne comprenant pas toujours exactement les mêmes postes.

Bien que cette étude date de six ans et que le secteur du coton ait significativement évolué depuis, elle n'en reste pas moins intéressante car elle permet de saisir les questions qui se posaient, alors, autour de la formation, outil d'accompagnement du changement : les stratégies, les modalités, les coûts, les prestataires de formation. Ces questions restent les mêmes aujourd'hui, les réponses pouvant varier en fonctions des pays, des territoires ou des filières.

## Summary

After termination of the structural adjustment programmes which, most often, left public measures for rural and agricultural training in an advanced state of abandon, this study is one of the first to have looked at the nature and cost of training measures not financed by the State budget. Today, as we are seeing a concentration of training in rural areas, this study has the advantage of providing elements of response to a topical question, that of the cost of training provisions for managers, supervisors, heads of agricultural consortia and producers. This study was carried out in 2001, within the technical support department for producers of the Burkina Faso Company for the Development of Textile Fibres (SOFITEX) in Bobo-Dioulasso.

This study of the cotton industry and the training provisions in Burkina Faso describes a high-performance sector within a difficult economic context. Agriculture, which is mainly subsistence farming, needs to meet the challenge of food security in a context of increasing pressure on land due to demographic growth and environmental management issues, soil fertility in particular. Agricultural training structures, which are undergoing significant transformation, are seeing other training organisations emerge, often supported by technical and financial partners involved in the agricultural sector.

At the beginning of the 1990s, cut off from its suppliers, SOFITEX had to re-create an agricultural extension "interface" in the context of a globalised market that required a permanent quality approach in a difficult technical and climatic environment that required rapid changes. It therefore became necessary to focus agricultural training towards increased professionalisation and greater empowerment of the rural milieu.

The training policy set up by SOFITEX stemmed from a process of identifying demand and the needs of producers and managers in the industry. Producers required functional literacy and the ability to transcribe into vernacular languages. This therefore required training of trainers and extension workers on the use of "simplified" French and its transcription into vernacular languages - as well as training on the technical modules. This part looks at the typology of training actions – long, short, support-advisory – for all audiences starting from producers and Union managers through to supervisors and middle management and finally regional managers.

The last part is devoted to highlighting costs for each type of training set up by the various structures involved in training. The study suggests an outline for presentation of the budget for a training session in the agricultural sector broken down into the principal items. The typology of training proposed is not characterised by different budget lines but by weighting of these items according to the type of session offered and the initial level of the target audience. Starting from this outline, it is then possible to obtain, based on data from the Burkina Faso cotton industry, **an evaluation of the cost per person and per day of a certain number of types of training**. However, caution should be exercised when using this data in the sense that these are calculations of average costs that may refer to budgets that do not always include exactly the same items.

Although the study is six years old and the cotton sector has evolved considerably in this time, it is still of interest since it enables us to identify the questions raised at the time concerning training as a tool to support change: strategies, methods, costs and training providers. The questions remain the same, but the solutions may vary according to the country, territory or sector.

## **Resumo**

Após os programas de ajuste estrutural que, na maioria dos casos, deixaram os dispositivos públicos de formação agrícola e rural num estado avançado de abandono, este estudo é um dos primeiros a perguntar quais seriam a natureza e o custo de um dispositivo de formação não financiado pelo orçamento do Estado. Hoje, numa altura em que se contempla uma massificação da formação em meio rural, o estudo é interessante por trazer elementos de resposta a uma questão de actualidade : qual o custo de um dispositivo de formação para quadros, agentes de enquadramento, responsáveis de grupos agrícolas, produtores e produtoras? Foi realizado em 2001, pelo serviço de apoio técnico aos produtores da sociedade burquinesa para o desenvolvimento das fibras têxteis (SOFITEX) em Bobo-Dioulasso.

A análise do sector do algodão e do dispositivo de formação no Burquina Faso descreve um sector eficiente evoluindo num contexto económico difícil. A agricultura essencialmente de subsistência deve enfrentar o desafio da segurança alimentar num contexto de pressão fundiária, factor agravado pelo crescimento demográfico e pelas dificuldades de gestão ambiental, nomeadamente de fertilidade dos solos. As estruturas de ensino agrícola em plena mutação beneficiam da intervenção de outros organismos de formação muitas vezes apoiados por parceiros técnicos e financeiros envolvidos no sector agrícola.

No início dos anos 90, desvinculada dos seus fornecedores, a SOFITEX é obrigada a recriar uma « interface » de divulgação num contexto de mercado globalizado exigindo uma política de qualidade permanente, e num contexto técnico e climático difícil, necessitando evoluções rápidas. Orientar a formação agrícola rumo a uma profissionalização crescente e a uma maior responsabilização do mundo rural passa a ser imprescindível.

A política de formação implementada pela SOFITEX resulta de um processo de identificação da procura e das necessidades dos produtores e do pessoal de enquadramento do sector. Para os primeiros, a alfabetização funcional e a transcrição em línguas vernaculares são indispensáveis. Isto requer a formação de formadores e divulgadores em matéria de uso de um francês « simplificado » e de transcrição em línguas vernaculares – para além da formação sobre os pacotes técnicos. Esta parte é alvo de uma tipologia das acções de formação – longas, curtas, apoio-conselho – para todos os públicos, começando com os produtores e responsáveis de União, passando pelo enquadramento de base e intermédio e terminando com os quadros regionais.

A última parte é dedicada ao cálculo dos custos para cada um dos tipos de formação instaurados pelas várias estruturas de formação. O estudo propõe um modelo de apresentação de orçamento para uma sessão de formação agrícola, discriminado em grandes rubricas. A tipologia de formação proposta é caracterizada não por rubricas orçamentais diferentes mas por uma ponderação destas rubricas conforme o tipo de sessão proposto e do nível inicial do público-alvo. A partir deste modelo, fica possível obter a partir dos dados relativos ao sector do algodão burquinês, **uma avaliação do custo por pessoa e por dia para vários tipos de formação**. Convém, no entanto, utilizar estes dados com cautela por se tratar de cálculos de custos médios a partir de orçamentos que nem sempre contêm as mesmas rubricas.

Este estudo não deixa de ser interessante, embora já tenha seis anos, e o sector do algodão tenha evoluído muito, pois ajuda a compreender os desafios naquela altura para a formação, ferramenta de acompanhamento da mudança : as estratégias, as modalidades, os custos, os fornecedores de formação. Estas questões permanecem hoje, as respostas podendo variar conforme os países, os territórios ou os sectores.

## **Préambule**

*Le ministère français des Affaires étrangères et européennes, dans le cadre de la préparation de la Biennale de l'ADEA de 2008 consacrée au thème de l'enseignement et de la formation post-primaire avec une attention particulière sur l'éducation et à la formation en milieu rural, s'est proposé de verser à l'ADEA un certain nombre de contributions documentaires.*

*Parmi ces contributions, le rapport de stage d'Aurélie VENOT – dont une synthèse a été réalisée par le ministère français des Affaires étrangères et européennes – tient une place toute particulière.*

*En effet, à la sortie des programmes d'ajustement structurel qui ont, le plus souvent, laissé les dispositifs publics de formation agricole et rurale dans un état d'abandon avancé, ce rapport est l'un des premiers à avoir posé la question de la nature et du coût d'un dispositif de formation non financé par le budget de l'Etat : le dispositif de la filière coton au Burkina Faso. Dispositif mis en place pour former des cadres, des agents d'encadrement, des responsables de groupements agricoles, des producteurs et des productrices.*

*Bien que ce rapport date de six ans et que le secteur du coton ait significativement évolué depuis, il n'en reste pas moins intéressant car il permet de saisir les questions qui se posaient, alors, autour de la formation, outil d'accompagnement du changement : les stratégies, les modalités, les coûts, les prestataires de formation. Ces questions restent les mêmes aujourd'hui, les réponses pouvant varier en fonctions des pays, des territoires ou des filières.*

*Aurélie VENOT place la question des coûts de formation au centre de son étude. A cet égard, la démarche pour arriver à un coût par homme/jour de formation retient toute notre attention et nous permet, in fine, de pouvoir comparer « l'investissement formation » en fonction des publics à former ou encore des types de formation à mettre en œuvre.*

*Un rapport qui, en le replaçant dans son contexte, est plein d'enseignement sur l'économie de la formation en milieu rural.*

*Jean Bosco BOUYER  
Chargé de mission  
Bureau des politiques éducatives  
et d'insertion professionnelle  
Ministère français des Affaires étrangères  
et européennes*

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>1 LA FILIERE COTONNIERE BURKINABE : UN SECTEUR PERFORMANT DANS UN CONTEXTE ECONOMIQUE DIFFICILE</b>	<b>2</b>
<b>1.1 Le contexte économique</b>	<b>2</b>
<b>1.2 Le dispositif de formation au Burkina-Faso</b>	<b>2</b>
1.2.1 Des structures d'enseignement agricole en mutation	2
1.2.2 Les autres intervenants de la filière cotonnière	2
<b>1.3 La filière cotonnière burkinabé</b>	<b>3</b>
1.3.1 Le rôle économique du coton dans le secteur agricole	3
1.3.2 Schéma institutionnel	3
1.3.3 Vers une professionnalisation et une plus grande responsabilisation du monde rural	3
<b>1.4 Pourquoi et comment la SOFITEX a-t-elle été amenée à mettre en place des services de vulgarisation et de formation ?</b>	<b>4</b>
1.4.1 Un environnement technique et climatique difficile, nécessitant des évolutions rapides	4
1.4.2 Un marché mondial exigeant une politique de qualité permanente	4
1.4.3 Au début des années 90, la SOFITEX, coupée de ses fournisseurs, est obligée de recréer une « interface » de vulgarisation.	4
<b>2 LA FORMATION DES PRODUCTEURS ET DES AGENTS DE VULGARISATION</b>	<b>6</b>
<b>2.1 Formation et vulgarisation agricole : les formes de la formation</b>	<b>6</b>
2.1.1 Alphabétisation, alphabétisation fonctionnelle, transcription.	6
2.1.2 Les formations agricoles	6
2.1.3 La vulgarisation agricole	6
2.1.4 Politiques commerciales et vulgarisation agricole	7
<b>2.2 Processus d'identification des besoins et des bénéficiaires des formations</b>	<b>7</b>
2.2.1 La formation se construit à la demande des bénéficiaires	7
2.2.2 La définition des publics cible est soumise à des contraintes sociologiques et techniques	8
<b>2.3 Typologie des actions de formation et de vulgarisation dans le secteur agricole</b>	<b>8</b>
<b>3 ELABORATION DES BUDGETS DE FORMATION : ELEMENTS DE COUTS</b>	<b>10</b>
<b>3.1 Les postes d'un budget de formation</b>	<b>10</b>
3.1.1 Canevas de présentation d'un budget de session de formation	10
3.1.2 Les honoraires des formateurs dépendent de l'organisme prestataire de service	10
3.1.3 La prise en charge des indemnités et frais de séjour est un choix qui relève des organisateurs	10
3.1.4 Les contraintes liées aux transports influencent l'organisation des sessions	11
3.1.5 Les frais d'administration comprennent les fournitures et l'amortissement des immobilisations	11
3.1.6 Les frais de documentation ont un impact plus important que ne l'exprime leur poids dans les budgets	11
<b>3.2 Le coût d'un module de formation peut être évalué en fonction du type de session proposée et du niveau initial du public-cible</b>	<b>12</b>
3.2.1 Les coûts d'alphabétisation en sessions courtes ont été minimisés par les projets	12
3.2.2 Le coût des sessions courtes de formation à la gestion, à l'animation des GPC, et aux techniques agricoles dépend essentiellement de la durée des modules	13
3.2.3 La formation des cadres est le plus souvent confiée aux prestataires de services	14
3.2.4 A l'inverse des voyages d'étude à l'étranger, difficilement supportables par les OP, les échanges inter-unions permettent une formation différente et accessible aux producteurs	15
3.2.5 Une attention croissante est portée à la mise en place de services de vulgarisation	16
<b>3.3 Conclusion sur les coûts de formation</b>	<b>17</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>19</b>
<b>LISTE DES SIGLES EMPLOYES</b>	<b>19</b>

## INTRODUCTION

Quarante ans après les indépendances, malgré d'incontestables progrès en matière de croissance, d'éducation et de santé, sous-développement et pauvreté sont toujours des préoccupations majeures pour les pays du Sud, notamment dans les zones essentiellement rurales. L'Afrique est aujourd'hui confrontée à un défi d'ordre démographique. Sa population connaît une croissance extrêmement rapide, 45% de la population a moins de quinze ans et doublera de manière prévisible dans les trente prochaines années avec une urbanisation accélérée. Ce défi contribue à la définition d'une nouvelle répartition spatiale des populations<sup>1</sup>. La gestion de l'espace et des ressources naturelles n'est donc plus uniquement déterminée par des contraintes climatiques, mais également par ces contraintes d'ordre démographique.

Dans le même temps, le secteur agricole est confronté à un double défi d'augmentation de la production et de mise en œuvre de processus de développement durable, pour éviter le piège de la croissance appauvrissante. De plus, l'évolution du rapport urbain/rural impose aux producteurs une augmentation de la productivité du travail.

Face à l'ensemble de ces nouveaux défis, la formation constitue un facteur clé de la lutte contre le chômage et le sous-emploi générés par la croissance démographique et les gains de productivité dans une économie de plus en plus marchande et ouverte. Elle doit contribuer, en renforçant la maîtrise des compétences, à une meilleure organisation des différents facteurs agricoles et économiques pour un développement rural et pour aider ces agents à anticiper les changements.

Définis par les jeunes Etats dans les années 1960, les dispositifs d'éducation et de formation en Afrique subsaharienne ont été construits pour répondre aux enjeux de l'époque<sup>2</sup>. Les systèmes mis en place se caractérisent par une large place accordée à l'enseignement supérieur en vue de former des ingénieurs, justifiée tant que la fonction publique constituait un débouché mais qui a connu un fort ralentissement à partir des années 1980. Les dispositifs de formation se sont alors révélés d'autant moins adaptés aux besoins de l'économie que les contenus d'enseignement étaient fondés sur des spécialisations correspondant plus aux grandes directions de l'administration agricole qu'à l'analyse des systèmes de production.

Dans ce contexte, il s'agit aujourd'hui de refonder les dispositifs de formation<sup>3</sup> agricole en Afrique subsaharienne. Cette redéfinition doit tenir compte des attentes et des exigences de l'ensemble des acteurs du développement rural. Etant donnée l'évolution des budgets éducatifs dont disposent les pays d'Afrique subsaharienne, quels moyens mettre en œuvre pour organiser ce dispositif de façon à assurer la formation du plus grand nombre d'acteurs du développement rural à un coût aussi bas que possible ?

La diversité des programmes de formation existants se traduit par d'importants écarts de coûts liés aux types de formation mise en œuvre, à son public, à ses objectifs ou à son contenu. Il s'agit ici de proposer des éléments de présentation et des données chiffrées de base pour l'élaboration de budget de formation, et de construire des ratios permettant d'évaluer rapidement le coût d'un dispositif de formation. Cette réflexion s'appuie sur une étude de la filière cotonnière burkinabé réalisée avec l'appui du Ministère des Affaires Étrangères sur l'initiative d'un groupe de travail MAE/MAP sur le thème de l'ingénierie des dispositifs de formation à l'international et de la compagnie française pour le développement des fibres textiles (DAGRIS depuis 2001). C'est au sein du service d'appui technique aux producteurs d'une de ces sociétés cotonnières, la société burkinabé pour le développement des fibres textiles (SOFITEX) à Bobo-Dioulasso qu'a pu être menée cette étude. Elle a permis une confrontation des moyens et des politiques de vulgarisation et de formation des agents d'encadrement d'une grande compagnie agro-industrielle.

L'étude des spécificités de la filière cotonnière et du dispositif de formation actuel au Burkina-Faso (partie 1) permettra d'esquisser une réflexion sur la définition des modes de formation et de vulgarisation (partie 2) et de dégager pour chacun des types de formation mise en place par les structures intervenant dans le secteur agricole des éléments de coûts caractéristiques (partie 3).

<sup>1</sup> Pierre DEBOUVRY [1999] distingue quatre situations de référence : des zones pauvres et marginalement intégrées à l'économie marchande qui tendent à se désertifier ; des zones denses qui tendent à se densifier avec le développement de l'économie marchande ; des zones urbaines et périurbaines, intégrées à l'économie marchande, soumises à une densification accélérée et enfin des zones sous-peuplées mais à bonne potentialité agricole.

<sup>2</sup> Il s'agit alors, selon Alain MARAGNANI [1997] d'« accroître les recettes de l'Etat par le développement de produits d'exportations, d'où la nécessité de former les cadres et techniciens nécessaires à la mise en place de l'administration et des projets agricoles ; et de répondre aux besoins en personnel qualifié du développement industriel et urbain envisagé ».

<sup>3</sup> Le dispositif de formation comprend d'une part un système d'enseignement de base, des formations professionnelles, des formations d'accompagnement par la vulgarisation, le suivi-appui aux producteurs, le conseil agricole et de gestion, d'autre part un système d'enseignement supérieur et des formations continues destinés aux encadreurs et conseillers agricoles.



# **1 LA FILIERE COTONNIERE BURKINABE : UN SECTEUR PERFORMANT DANS UN CONTEXTE ECONOMIQUE DIFFICILE**

## **1.1 Le contexte économique**

La population burkinabé est une population jeune (47% des burkinabé sont âgés de moins de 15 ans) qui croît à un rythme soutenu (en moyenne, 2,5% entre 1975 et 1999). La couverture des besoins alimentaires constitue de ce fait un enjeu majeur pour l'économie. La productivité du travail dans le secteur primaire, qui emploie 86% de la population active et qui contribue à hauteur de 40% au PIB, est insuffisante. L'agriculture, essentiellement vivrière, devra répondre au défi de la sécurité alimentaire dans un contexte de pression foncière accrue par la croissance démographique et de difficultés de gestion de l'environnement (notamment de la fertilité des sols).

## **1.2 Le dispositif de formation au Burkina-Faso**

### **1.2.1 Des structures d'enseignement agricole en mutation**

L'enseignement agricole public est principalement assuré par des écoles dépendant du ministère de l'agriculture et des ressources animales. La formation initiale a lieu dans les centres de formation des jeunes agriculteurs et les centres de promotion rurale. Les agents techniques agricoles spécialisés (ATAS) et les techniciens supérieurs (TS) sont formés au CAP de Matourkou. Le ministère de l'agriculture assure aussi la tutelle des centres de formation des formateurs agricoles et de l'école nationale d'élevage et de santé animale. Ces institutions ont fait de la structure d'enseignement du Burkina-Faso un modèle original dans les années 1980. Confrontées à un manque de moyens financiers et d'apprenants, ces écoles voient depuis quelques années leur fonctionnement remis en cause et peuvent même être menacées de disparition (ex : de l'école inter-état de lutte anti-tsé-tsé - ELAT - de Bobo-Dioulasso).

Deux autres ministères interviennent dans le dispositif d'enseignement agricole. Le ministère de l'enseignement supérieur, dont dépend l'institut du développement rural (IRD) qui forme des ingénieurs agronomes recrutés par les organismes de recherche, les projets, les ONG et les OP. Et le ministère de l'environnement et des eaux et forêts qui assure la formation des agents, assistants et contrôleurs des eaux et forêts à l'école nationale des eaux et forêts à Dinderesso.

### **1.2.2 Les autres intervenants de la filière cotonnière**

Deux types d'institutions interviennent dans l'organisation du dispositif de formation dans la filière cotonnière : d'une part, des prestataires de services s'adressant principalement aux animateurs et aux cadres travaillant avec le milieu paysan, d'autre part, des projets d'appui qui soutiennent les initiatives locales qui contribuent au financement de formations de l'encadrement et surtout pour les producteurs.

#### **➤ Les organismes de formation continue**

L'institut panafricain pour le développement –région Afrique de l'Ouest et Sahel- (IPD/AOS), l'institut africain pour le développement économique et social (INADES Formation) à Ouagadougou et le centre d'études économiques et sociales d'Afrique de l'Ouest (CESAO) à Bobo-Dioulasso, dont le travail s'appuie sur une démarche de recherche-action, proposent de la formation continue aux cadres de la SOFITEX et/ou des différents projets (à titre individuel ou collectif).

Le groupe de recherche et d'appui pour l'auto promotion des populations (GRAAP) propose aux animateurs et responsables d'organismes des formations à l'utilisation de son matériel pédagogique destiné à diffuser des messages concernant la santé, l'environnement, la gestion auprès des villageois.

#### **➤ Les projets d'appui aux producteurs**

Trois projets concernent la formation des producteurs :

- Le projet d'appui en formation aux groupements paysans et aux structures de développement rural (AFGP/SDR) qui concerne d'une part les paysans alphabétisés, membres de groupements villageois et d'autre part les agents de vulgarisation des directions régionales de l'agriculture et des autres structures du développement rural. La spécificité du projet réside dans la production de matériels pédagogiques (guides du formateur, fiches techniques, brochures de vulgarisation)

traduits en langues nationales pour servir de support à la formation. Les thèmes retenus ont été définis à partir du diagnostic des agents des directions régionales de l'agriculture et leur traitement a laissé une large place au savoir populaire.

- L'amélioration du fonctionnement des organisations paysannes passe par la responsabilisation de l'ensemble des producteurs dans l'organisation des groupements. Dans cette perspective, le projet d'appui aux organisations professionnelles d'agriculture (PA/OPA) s'est donné comme but d'alphabétiser et de former à la gestion rapidement et à un moindre coût un grand nombre de producteurs.
- Financé par la coopération française de 1992 à 2000, le projet de développement et de recherche intégrés des provinces du Houët, du Kossi et du Mouhoun (PDRI/HKM) a mis en place des formations dont les objectifs étaient de contribuer à une meilleure gestion des ressources naturelles par les populations pour préserver le potentiel de production et d'appuyer le financement des projets de développement.

### **1.3 La filière cotonnière burkinabé**

#### **1.3.1 Le rôle économique du coton dans le secteur agricole**

Le coton occupe une position particulière en tant que principale culture de rente au Burkina-Faso. Dans une économie essentiellement agricole, il constitue une source importante de devises puisqu'il peut représenter jusqu'à 65% de la valeur des exportations certaines années. Le coton est un facteur de développement de l'exploitation et de l'agriculture en général<sup>4</sup>, et contrairement à ce qui se passe pour d'autres cultures de rente, il n'y a pas antagonisme, mais complémentarité entre la production de coton et de céréales. Par ailleurs, la filière cotonnière est un secteur important en termes d'emplois dans l'agriculture et l'industrie (usines d'égrenage et filature, huileries, industrie phytosanitaire). La vente de coton constitue pour beaucoup de paysans le seul moyen d'accéder à des ressources monétaires et donc d'acquérir des biens de consommation ou de petit équipement.

#### **1.3.2 Schéma institutionnel**

Jusqu'en 1999, la SOFITEX est une société d'économie mixte dont le capital est réparti entre l'Etat burkinabé pour 65%, la compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT, 34%) et les banques (notamment la caisse nationale de crédit agricole, 1%). Ce schéma institutionnel a été modifié par la cession par l'Etat en 1999 de 30% du capital à l'union nationale des producteurs de coton burkinabé (UNPC-B). Cette prise de participation directe des producteurs fait du schéma institutionnel de la SOFITEX un modèle pour l'instant unique en Afrique occidentale.

#### **1.3.3 Vers une professionnalisation et une plus grande responsabilisation du monde rural**

Les paysans burkinabé sont performants aussi bien d'un point de vue technique qu'organisationnel. Dans un environnement peu favorable ils obtiennent de bons rendements<sup>5</sup>. En 1993 la filière coton a connu une grave crise liée à des problèmes de gestion du crédit-intrants et de surendettement des groupements villageois qui étaient alors les interlocuteurs de la SOFITEX. Cette crise a été à l'origine d'une transformation de l'organisation du monde rural. A partir de 1996, la SOFITEX ne s'adresse en effet plus aux groupements villageois (GV), qui étaient censés gérer l'ensemble des problèmes de développement du village et dans lesquels les cotonniers ne contrôlaient pas tout, mais à des groupements de producteurs de coton (GPC).

Ces nouveaux groupements qui se définissent dans leurs statuts comme des "*organisations professionnelles pré-coopératives à caractère économique et social visant à l'amélioration des conditions de vie de leurs membres*" forment la base d'une nouvelle structure de la filière coton en unions départementales, régionales et nationale de producteurs de coton.

---

<sup>4</sup> Par l'apport de nouvelles techniques, la possibilité de financer l'achat de matériel agricole, etc.

<sup>5</sup> Le rendement moyen à l'hectare du coton graine a été multiplié par 3.65 en trente ans, passant de 291 kg en 1970 à 1061 kg pour la dernière campagne 2000/20001.

Ce processus a contribué à la responsabilisation des producteurs et à leur implication dans l'organisation de la filière cotonnière et en particulier dans le dispositif de formation.

Alors que l'évolution générale des sociétés cotonnières est aujourd'hui caractérisée par une tendance au recentrage sur l'activité industrielle de traitement du coton, on est passé au Burkina-Faso d'une société strictement industrielle à une société qui s'occupe aussi de vulgarisation. La SOFITEX, comme l'ensemble des sociétés cotonnières d'Afrique occidentale francophone, a dû repenser sa place parmi les acteurs du développement rural et participer à la construction de nouvelles alternatives de fonctionnement des filières cotonnières.

Depuis un an, des coupes dans le financement du ministère de l'agriculture obligent les directions régionales de l'agriculture à redéfinir leurs tâches. Confrontée à l'insuffisance des moyens de l'Etat pour encadrer l'ensemble des producteurs, l'union nationale des producteurs de coton (UNPC-B) devra en collaboration avec les agents des services administratifs repenser les rôles de chacun des partenaires de l'organisation du monde rural.

## **1.4 Pourquoi et comment la SOFITEX a-t-elle été amenée à mettre en place des services de vulgarisation et de formation ?**

### **1.4.1 Un environnement technique et climatique difficile, nécessitant des évolutions rapides**

La culture du coton fait appel à des techniques en évolution rapide. Les exploitations sont généralement des exploitations plus équipées que la moyenne en matériel agricole qui exige une maintenance spécifique. La production est soumise à des risques climatiques, phytosanitaires et épizootiques importants<sup>6</sup>. La protection phytosanitaire du cotonnier fait l'objet d'une attention particulière et nécessite des formations régulières des agents de vulgarisation.

La production n'est pas sans impact sur l'environnement, l'augmentation des surfaces cultivées et la diminution des temps de jachère posent par exemple de sérieux problèmes d'érosion et de gestion de fertilité des sols. Dans la mesure où elle constitue l'un des axes du développement durable, (la culture du coton doit être conçue en veillant à ne pas reposer sur des processus de croissance appauvrissante) elle exige une formation permanente des producteurs et des agents d'encadrement.

### **1.4.2 Un marché mondial exigeant une politique de qualité permanente**

Le marché mondial du coton, en tant que marché de matière première, est caractérisé par son instabilité et par la variabilité de ses cours (liée à la faible élasticité de la demande). L'exigence de compétitivité imposée aux producteurs africains est renforcée par le fait que leurs concurrents nord-américains et européens bénéficient, sous des formes diverses, de politiques de subvention (par exemple, dans le cadre de la PAC des pays de l'Union Européenne).

Par ailleurs, le coton-graine récolté au Burkina-Faso est certes égrené dans l'une des treize usines de la SOFITEX, mais seule une petite partie du coton est ensuite filée sur place. Le coût du coton africain est ainsi renchéri par les coûts de transport liés à l'acheminement du coton. La logistique constitue une contrainte d'autant plus importante pour le Burkina-Faso que celui-ci ne dispose pas d'accès direct à la mer et dépend donc des pays voisins (Côte d'Ivoire, Ghana) en ce qui concerne le fret maritime. Pour maintenir leur position sur le marché mondial, les producteurs burkinabé doivent mettre en oeuvre une politique de qualité permanente.

### **1.4.3 Au début des années 90, la SOFITEX, coupée de ses fournisseurs, est obligée de recréer une « interface » de vulgarisation.**

De 1979 au début des années 90, la SOFITEX est une société industrielle et commerciale ne disposant pas de structure d'encadrement. De 1980 à 1993 elle entretient peu de relations avec le monde paysan, à l'exception du projet motorisation. Le lien avec le terrain est établi par les services administratifs du ministère de l'agriculture.

#### **➤ Historique de la mise en place**

A la fin des années 1980, l'Etat se désengage de fonctions qu'il ne peut plus assumer. En 1993, le reclassement des cadres du projet motorisation conduit à la création des premiers postes de correspondants coton au sein du service d'appui technique aux producteurs (SATP). Formant une interface avec les

---

<sup>6</sup> Ainsi en 1998/99 la production nationale a brutalement chuté de 16% suite à une violente attaque parasitaire (mouche blanche).

producteurs, ces correspondants coton assurent leur information et facilitent la commercialisation du coton-graine. Leurs profils de formation initiale sont très différents, (niveau BEP, universités, instituts universitaires technologiques, classes de techniciens supérieurs, écoles d'ingénieur) ainsi que les domaines de formation (agronomie, développement rural, géographie, gestion mais aussi mécanique, ou industrie textile). Malgré des recrutements supplémentaires, le suivi sur le terrain reste insuffisant. De ce fait, dans un contexte de crise des groupements villageois, la SOFITEX ne profite pas pleinement des effets positifs de la dévaluation du Franc CFA. Prenant conscience de cette lacune, la SOFITEX et le gouvernement élaborent en 1995/1996 un programme de relance de la production de coton.

➤ **Les structures actuelles de vulgarisation et de formation**

✓ *Le mode d'encadrement de la SOFITEX*

Fin 1997, 130 correspondants coton sont présents sur le terrain, répartis dans les 110 départements cotonniers du Burkina-Faso, à raison d'environ un agent pour 50 groupements de producteurs de coton. Parallèlement a été créé un corps d'agents techniques coton (ATC) dont le niveau initial est très hétérogène : il va du brevet d'études (minimum exigé) à des diplômes universitaires ou d'écoles d'ingénieurs. La mission des 275 agents techniques coton embauchés en 1997 est d'assurer l'encadrement de base et la vulgarisation des techniques agricoles nécessaires à la culture du coton. Il y a aujourd'hui en moyenne un agent pour 20 groupements. La même année, pour répondre au besoin d'encadrement de la structure de vulgarisation, 14 des premiers correspondants coton sont promus chefs de zone.

De plus, confrontée à la nécessité d'assurer la formation professionnelle continue des agents d'encadrement, la SOFITEX propose à neuf correspondants une formation de deux mois fin 1999 à l'IPD-AOS à Ouagadougou suivie d'une période de stage d'une durée d'un an (exercice 2000) à l'issue de laquelle huit d'entre eux ont été recrutés comme formateurs régionaux.

L'ampleur de la mission des différents agents de vulgarisation de la SOFITEX requiert de leur part une certaine polyvalence. Ils doivent être compétents aussi bien en techniques agricoles qu'en conseil de gestion et capables de transmettre leurs connaissances. Progressivement la SOFITEX a mis en place des programmes de formation professionnelle continue<sup>7</sup> de ses encadreurs assurés par des formateurs régionaux et par des prestataires de services.

✓ *Les structures publiques de vulgarisation agricole*

Elles sont encadrées au ministère de l'agriculture par la direction de la vulgarisation agricole (DVA). Celle-ci est représentée localement par les directions régionales puis provinciales de l'agriculture et de l'élevage. Les provinces sont subdivisées en zones puis en unités d'animation agricole à la charge d'un agent d'encadrement. La direction de la vulgarisation agricole a mis en place un système de formation en cascade, financé par la Banque Mondiale jusqu'à l'an dernier (2000), qui repose sur le modèle Training and Visit. Au niveau régional, le service d'appui et conseil aux producteurs et aux OPA qui coordonne et supervise les activités de terrain comprend un bureau de la formation opérationnelle et de la communication, un bureau d'appui aux OPA et un bureau en charge de la vulgarisation et de la recherche-développement. La recherche s'appuie sur deux points d'appui (PAPEM) pour la réalisation de tests et d'expérimentations. Chaque province dispose d'une équipe de trois techniciens spécialisés qui servent de relais entre les chercheurs et les agents de terrain qu'ils encadrent (en moyenne quinze). Chacun de ces agents appuie environ seize groupes de travail qui peuvent être des groupements de producteurs de coton dans les zones cotonnières et comprennent une vingtaine de personnes. En moyenne nationale, un encadreur de la direction régionale de l'agriculture couvre huit villages. Ce fonctionnement est aujourd'hui compromis et doit être repensé suite à l'arrêt du financement Banque mondiale.

➤ **Les différents intervenants de la filière cotonnière collaborent sur le terrain**

Les formateurs régionaux de la SOFITEX et les agents des directions régionales de l'agriculture peuvent proposer des actions de vulgarisation portant sur les mêmes thèmes et visant les mêmes publics, les groupes de travail mis en place par les directions régionales de l'agriculture recoupant parfois les groupements de producteurs de coton. Bien que leur collaboration ne soit pas organisée formellement au niveau des structures nationales, les agents régionaux de la SOFITEX et du ministère de l'agriculture doivent en pratique travailler ensemble et définir leurs compétences respectives.

---

<sup>7</sup> techniques agricoles, gestion et animation des organisations paysannes, approches du monde rural

De même, les projets qui ont mis en œuvre des volets de formation dans la zone cotonnière ont tenu compte des structures existantes. Ainsi les agents des directions régionales de l'agriculture ont pu bénéficier des formations mises en place pour les personnels du PDRI-HKM.

## 2 LA FORMATION DES PRODUCTEURS ET DES AGENTS DE VULGARISATION

Les activités d'appui conseil du ministère de l'agriculture, des sociétés cotonnières, des unions de producteurs, qui relèvent des services de vulgarisation, peuvent apparaître comme des actions de formation. Sur quels critères fonder la distinction entre formation et vulgarisation ?

### 2.1 Formation et vulgarisation agricole : les formes de la formation

#### 2.1.1 Alphabétisation, alphabétisation fonctionnelle, transcription.

Le taux élevé d'analphabétisme dans les zones rurales du Burkina-Faso apparaît comme un frein à la diffusion de connaissances techniques. L'alphabétisation a une incidence non négligeable sur la pratique de cultures nouvelles telle que le coton<sup>8</sup> et la prise de responsabilité dans la gestion d'organisations paysannes nécessite la maîtrise de compétences élémentaires en écriture, lecture et calcul. Pour développer la participation à la gestion de leurs organisations et de ce fait véritablement démocratiser le fonctionnement de ces groupements, les projets intervenant dans la filière cotonnière ont mis en place de vastes campagnes d'alphabétisation.

Deux niveaux d'objectifs ont été définis ; un premier niveau d'alphabétisation dit « de base » en langue vernaculaire, suivi de sessions plus approfondies d'alphabétisation fonctionnelle (PA/OPA) ou de formation complémentaire de calcul et de gestion de base (PDRI/HKM).

Pour assurer cette alphabétisation en langues locales il importe que les formateurs lettrés (alphabétisés en français) comprennent et puissent eux-mêmes communiquer dans ces langues. Cela nécessite parfois la formation des agents de vulgarisation à l'utilisation d'un français « simplifié » et à la transcription en langues vernaculaires.

#### 2.1.2 Les formations agricoles

**Les techniciens et les ingénieurs** qui interviennent en tant qu'agents de vulgarisation à tous les niveaux de la filière cotonnière burkinabé ont suivi, à l'image des agents techniques, des formations initiales et des parcours professionnels très variés. Pour poursuivre leurs actions de vulgarisation et de conseils auprès des paysans dans un environnement économique et technique en évolution rapide, il importe qu'ils reçoivent une formation continue régulière. Dans les structures nationales (SOFITEX, ministère de l'agriculture) cette formation peut être organisée en cascade : les responsables régionaux qui bénéficient de programmes de formation transmettent les connaissances nouvelles acquises à l'ensemble des agents de vulgarisation.

La formation constitue l'un des enjeux essentiels pour **les organisations paysannes**. Leurs responsables sont concernés par les projets de formation notamment en gestion mis en place par le PA/OPA et peuvent aussi bénéficier des actions de formation continue organisées par la SOFITEX.

La richesse des formations proposées par les prestataires de service repose en partie sur la diversité des participants et la confrontation d'acteurs du développement rural d'origines diverses.

#### 2.1.3 La vulgarisation agricole

Une action de vulgarisation vise à rendre une connaissance en général scientifique ou une pratique accessible au grand public, elle se distingue de l'action de formation par ses destinataires. Les moyens employés par la vulgarisation peuvent être plus larges que ceux de la formation proprement dite : la vulgarisation ne requiert pas nécessairement d'alphabétisation préalable, elle peut prendre des formes diverses. Il peut s'agir par exemple de démonstrations pour l'utilisation de matériel, de diffusion de messages pédagogiques par voie écrite (journaux, livrets, modes d'emploi...) ou non (radio, télévision).

<sup>8</sup> A. SCHATZ [1991] note que les chefs d'exploitation cotonnière sont en moyenne près de deux fois plus alphabétisés que les chefs d'exploitation non cotonnière (13,15 % contre 7,73%).

Certaines actions de vulgarisation, dans la mesure où elles permettent aux producteurs sortis du système scolaire d'atteindre un niveau de connaissances ou de savoir-faire, peuvent être considérées comme des politiques de formation des producteurs. La distinction entre actions de formation et de vulgarisation apparaît délicate, dans la mesure où elles ont pour vocation d'atteindre un public le plus large possible et les actions à destination des producteurs sont considérées ici comme des actions de vulgarisation.

Les services d'appui conseil de la SOFITEX et du ministère de l'agriculture et des ressources animales qui interviennent auprès des producteurs accomplissent donc des actions de vulgarisation lorsqu'ils diffusent des messages portant sur les techniques agricoles ou les méthodes de gestion des exploitations.

#### **2.1.4 Politiques commerciales et vulgarisation agricole**

Le conseil technique apporté par la SOFITEX aux producteurs inclut une information sur le matériel à employer. L'appui à la mise en circulation de matériels agricoles plus performants, porteurs de nouveautés technologiques et exigeant des compétences spécifiques pour fonctionner, est-il un mode de vulgarisation à part entière ? Où s'arrête la vulgarisation et où commencent les aspects commerciaux ? La distinction entre les conseils donnés par la structure d'encadrement des sociétés cotonnières et les formations proposées par l'industrie phytosanitaire aux utilisateurs de ses produits est d'autant plus difficile à établir que la société cotonnière recommande pour certains appareils un modèle ou une gamme unique.

L'appui apporté par les agents de vulgarisation des sociétés cotonnières et des services d'Etat aux producteurs pour utiliser le matériel agricole ne peut être détaché de l'ensemble formé par l'activité de conseil. Les démonstrations réalisées par les industries produisant ce matériel relevant de leur politique commerciale, paraissent difficilement pouvoir constituer un mode de vulgarisation à part entière.

## **2.2 Processus d'identification des besoins et des bénéficiaires des formations**

### **2.2.1 La formation se construit à la demande des bénéficiaires**

#### **➤ La politique de vulgarisation de la SOFITEX est désormais programmée par les formateurs régionaux**

La position des formateurs régionaux dans la structure d'encadrement de la SOFITEX leur permet d'étudier les besoins en formation des agents techniques et des correspondants coton en confrontant les attentes exprimées par les agents eux-mêmes, les insuffisances ressenties par les chefs de zone et les informations envoyées par le service d'appui technique. L'analyse des résultats de cette étude doit permettre de traduire les besoins en thèmes et d'élaborer un programme remis aux agents pour amendement. Il s'agit de définir le contenu des modules et de rechercher les compétences internes à la société ou extérieures nécessaires à l'établissement du programme de la prochaine campagne.

En début de session, le formateur s'assure de l'adéquation entre le contenu du module et les attentes des participants. Lorsqu'il est possible de le faire, des éléments complémentaires sont intégrés à leur demande ou pris en compte dans des modules ultérieurs. Chaque session donne lieu à une évaluation qui donne des indications sur la façon dont le fond et la forme ont été perçus. De plus, des questionnaires d'évaluations effectués en début de module, pour inciter les agents à entretenir leurs connaissances, donnent la définition des thèmes retenus pour les prochaines sessions.

#### **➤ Le fonctionnement des prestataires de formation**

Pour les organismes qui fonctionnent comme des prestataires de formation, le processus d'identification des participants consiste en une vérification de l'adéquation entre le profil du candidat, son poste, ses perspectives éventuelles d'évolution et le type de formation qu'il souhaite recevoir.

##### **✓ Le groupe de recherche et d'appui pour l'auto promotion des populations (GRAAP)**

Il a pour objectif d'amener les communautés à se prendre en charge par elles-mêmes en vue d'améliorer leurs conditions de vie. Pour y parvenir, le GRAAP cherche à analyser leur situation pour produire un outil pédagogique adapté et forme des animateurs à son utilisation. Dans ce but, il propose des sessions de formation fondamentale et d'initiation ouvertes aux animateurs et responsables d'organismes. Il peut aussi mettre en place des formations à la demande et appuyer les organismes désirant élaborer du matériel de support pédagogique sur de nouveaux thèmes.

##### **✓ Le centre d'études économiques et sociales d'Afrique de l'Ouest (CESAO)**

Dans cette association à caractère non gouvernemental qui travaille principalement avec les unions d'organisations paysannes, les organismes d'appui (Etat, ONG, Eglises) et les collectivités locales

décentralisées, l'élaboration des modules de formation est inscrite dans le cadre de programmes triennaux. A la fin d'un programme, des rencontres avec les responsables représentatifs des différents acteurs permettent de discuter les besoins en formation. Par ailleurs des journées de concertation avec les producteurs sont organisées en vue de déterminer leurs attentes. En croisant ces deux sources, les agents du CESAO peuvent définir les compétences qu'il sera utile d'introduire dans les programmes de formation. Des équipes pluridisciplinaires sont alors constituées et chargées de construire un module sur les thèmes retenus. Il s'agit d'en définir la problématique, les objectifs, les publics, les supports à utiliser, la durée. Les projets sont ensuite présentés et discutés en assemblée plénière afin d'établir une brochure indicative.

➤ **Les mécanismes de décision de la prise en charge de formations par les projets**

✓ *Le projet d'appui aux organisations professionnelles d'agriculture (PA/OPA)*

L'appui aux organisations paysannes apporté par le PA/OPA s'est traduit par deux vastes campagnes d'alphabétisation (initiale et fonctionnelle) dont l'objectif était d'atteindre 5 producteurs par groupement de producteurs de coton. Le choix du PA/OPA de confier aux unions de producteurs le travail d'identification des participants, mais aussi des centres d'alphabétisation et de leurs animateurs, témoigne d'une volonté de responsabilisation des unions paysannes dans l'organisation du dispositif de formation.

✓ *Le projet de développement et de recherche intégrés des provinces du Houët, du Kossi et du Mouhoun (PDRI/HKM)*

Le PDRI/HKM a développé une approche consistant à travailler à l'élaboration de formations à la demande des populations. L'organisme définit sa mission comme un appui aux dynamiques locales en collaboration avec l'ensemble des structures existantes (organisations paysannes, ONG, services de l'Etat).

Le PDRI/HKM a été aussi confronté à la nécessité de former sur des points techniques, à la transcription en langues vernaculaires, les agents du projet et de ses partenaires dans le cadre de programmes communs (exemple les directions régionales de l'agriculture, les ministères de l'élevage, de l'environnement). L'originalité de l'expérience du PDRI/HKM tient aussi à l'accent mis par l'équipe dirigeante sur la communication interne et à sa volonté de promouvoir un système de management très participatif.

### **2.2.2 La définition des publics cible est soumise à des contraintes sociologiques et techniques**

Pour que les méthodes proposées en formation soient acceptées et mises en pratique, les bénéficiaires de la formation doivent pouvoir exercer une influence sur la prise de décisions au sein des exploitations. Il faut donc que les chefs d'exploitations soient impliqués personnellement dans le processus de vulgarisation. Dans le cas contraire, peuvent apparaître des phénomènes de résistance à l'innovation et au changement.

Une attention particulière pourra être accordée au rôle des femmes dans l'organisation des exploitations. Les responsables de projets ont désormais conscience de la spécificité de leur demande de formation et de leur apport au fonctionnement des structures économiques. Des programmes de formation portant sur la gestion de base ou sur des techniques agricoles très spécifiques ont été mis en place dans certaines régions du Burkina-Faso à l'intention des productrices<sup>9</sup>. Les interventions des projets se font donc en réponse à des demandes locales et très précises. De nombreux obstacles limitent pourtant encore la prise de responsabilités des femmes. Elles ont jusqu'à présent moins bénéficié du système d'enseignement (13,3% seulement des femmes burkinabé sont alphabétisées contre 23% chez les hommes, 18% des filles sont scolarisées contre 28% des garçons), et leurs diverses activités sociales limitent considérablement les possibilités de formation continue.

## **2.3 Typologie des actions de formation et de vulgarisation dans le secteur agricole**

Les problèmes de définition des actions de formation rendent impossible une approche globale des coûts de formation dans le secteur agricole. La diversité des besoins exprimés par les différents agents qui font partie intégrante de ce secteur impose une classification des actions de formation par public cible.

---

<sup>9</sup> Le PDRI a par exemple appuyé en 1999 un programme de formation en technique de séchage de fruits et légumes dans le cadre d'un micro-projet de production maraîchère.

## TYPES DE FORMATION

Publics cibles	Types de formation			Institutions
	Contenu	Durée	Objectifs	
Producteurs	Alphabétisation de base	Formation longue Session courte	Formation initiale Formation continue Promotion	DPEBA Projets
	Alphabétisation fonctionnelle	Session courte (422)	Formation continue Promotion	Projets
	Techniques agricoles	Formation longue Session courte Appui-conseil	Formation initiale Formation continue	MARA Projets Sociétés de développement Unions de producteurs
Responsables d'unions	Alphabétisation de base	Formation longue Session courte	Formation initiale Formation continue Promotion	DPEBA Projets
	Alphabétisation fonctionnelle	Session courte	Formation continue Promotion	Projets
	Rôle et fonction des organisations	Session courte (4232)	Formation continue	Projets
	Gestion associative	Appui-conseil		Sociétés de développement Unions de producteurs
	Techniques agricoles			
	Voyages d'études internes Voyages d'études en Afrique		Formation continue	Projets Sociétés de développement Unions de producteurs
Encadrement de base	Techniques de transcription en langues vernaculaires	Formation longue	Formation continue	MARA
	Techniques agricoles	Session courte	Promotion	Sociétés de Développement
	Rôle et fonction des organisations	Appui-conseil		
	Gestion associative			
	Techniques agricoles			
	Voyages d'études internes			
Encadrement intermédiaire	Techniques de transcription en langues vernaculaires	Formation longue	Formation continue	MARA
	Techniques agricoles	Session courte	Promotion	Sociétés de Développement
	Rôle et fonction des organisations	Appui-conseil		
	Gestion associative			
	Techniques agricoles			
	Voyages d'études internes			
Directions régionales	Techniques de transcription	Formation longue	Formation continue	MARA
	Techniques agricoles	Session courte	Promotion	Sociétés de Développement
	Rôle et fonction des organisations	Appui-conseil		
	Gestion associative			
	Techniques agricoles			
	Management			
	Voyages d'études hors Afrique			

L'alphabétisation, préalable à la mise en œuvre d'autres programmes de formation, est l'objet de campagnes spécifiques, qui doivent avant tout atteindre le plus grand nombre de producteurs



### 3 ELABORATION DES BUDGETS DE FORMATION : ELEMENTS DE COUTS

Il s'agit dans cette partie de définir les grands postes d'un budget de formation, en précisant pour chacun d'eux son contenu et les éléments de coûts observés auprès de la SOFITEX et des différents organismes intervenant dans la formation des acteurs du développement rural au Burkina-Faso. Chaque type de formation sera ensuite l'objet d'une évaluation chiffrée.

#### 3.1 Les postes d'un budget de formation

##### 3.1.1 Canevas de présentation d'un budget de session de formation

Bien que les formations dispensées dans le secteur agricole soient très diverses, les budgets élaborés en vue de leur mise en œuvre peuvent être décomposés en grands postes selon un canevas comportant le coût unitaire, la quantité et/ou la durée et le coût total. Le type de formation proposé sera caractérisé par une pondération des postes.

La nature des dépenses portent sur les postes suivants :

- honoraires des formateurs : préparation, animation, rapport de la session ;
- indemnités : frais de séjour des formateurs, des participants ;
- transport des formateurs, des participants ;
- administration : location de salles, secrétariat, matériel pédagogique, fournitures, amortissement des équipements

##### 3.1.2 Les honoraires des formateurs dépendent de l'organisme prestataire de service

Les honoraires des formateurs ont un coût différent suivant que l'on fait appel à des compétences internes à la structure ou à un prestataire de services. Il importe toutefois de ne pas sous-évaluer le coût du temps passé par le personnel interne à la préparation et à la mise en œuvre d'un module de formation. Le coût de l'appel à un formateur externe se décompose en honoraires que l'on mesure en hommes/jour et en indemnités journalières.

Du fait de l'organisation en cascade du système de formation continue, les prestataires de formation interviennent plutôt au niveau des agents d'encadrement supérieur. Mais, les entreprises et organismes peuvent aussi avoir recours à des compétences externes pour former leurs agents d'encadrement de base sur certains points particuliers de technique agricole ou de gestion.

<b>Coût des prestations</b>		
<b>Institut panafricain pour le développement</b>		
Structure	Homme/Jour	Perdiem
ONG locales et nationales	45 000 F	Taux DDA
ONG internationales et non africaines	67 500 F	Taux DDA
Projets sur financement extérieur	82 500 F	Taux DDA
Organismes internationaux	102 300 F	Taux utilisateur
<b>Groupe de recherche et d'appui pour l'auto promotion des populations (GRAAP)</b>	30 000 F	Voyage, hébergement, nourriture et documentation à la charge du demandeur

##### 3.1.3 La prise en charge des indemnités et frais de séjour est un choix qui relève des organisateurs

Il convient par ailleurs de préciser si les personnes formées bénéficieront d'indemnités (« pécules »), voire d'argent de poche pendant la durée de leur formation (notamment en cas de sessions longues) ou devront elles-mêmes assumer une partie des coûts. Lorsque des indemnités couvrant les frais de séjour et de transport sont versées par le projet, leur montant est déterminé par le choix du lieu de la formation (déplace-t-on les formateurs, les personnes formées, l'ensemble des participants ?). Les écarts dégagés entre les frais de séjour d'un formateur dans plusieurs localités de brousse et de personnes formées regroupées dans une ville importante pour atteindre finalement un même public permettent aux organisateurs d'effectuer un calcul

de minimisation des coûts liés à la prise en charge d'indemnités qui pourra contribuer à la prise de décision concernant la mise en place des modules.

#### Evaluation à partir de la grille d'indemnités de la SOFITEX.

Indemnités et frais de séjour				
Nature de la mission	Directeurs et chefs de service	Cadres	Agents de maîtrise	Employés et ouvriers
Mission sans coucher	3 000 F	2 000 F	2 000 F	1 500 F
Mission avec coucher à Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso		8 000 F	8 000 F	6 000 F
Mission avec coucher à Houndé, Koudougou, Dédougou, Di	5 000 F	4 000 F	3 500 F	3 000 F
Mission avec coucher dans les autres localités (brousse)	3 500 F	3 000 F	2 500 F	2 000 F

#### 3.1.4 Les contraintes liées aux transports influencent l'organisation des sessions

Le choix du lieu de formation des agents doit être effectué en tenant compte des contraintes existantes au Burkina-Faso en matière de possibilités de déplacement des formateurs et des formés.

Le poste transports (amortissement et entretien des véhicules, frais de carburant) constitue un poste de dépenses non négligeable pour les agents de vulgarisation devant couvrir une vaste zone géographique. Le choix d'une politique de formation en cascade suppose que les responsables régionaux puissent rencontrer régulièrement l'ensemble des agents de terrain.

#### Exemple d'un budget de transport d'un formateur régional à la SOFITEX

Budget de déplacement d'un Formateur Régional SOFITEX	
Coût standard de déplacement avec un véhicule léger	293 F / Km
Rayon moyen	70 Km
Nombre moyen de sorties /mois	5
Prise en charge du chauffeur	1500 F/ jour de sortie
Estimation pour un an	2 900 000 F

#### 3.1.5 Les frais d'administration comprennent les fournitures et l'amortissement des immobilisations

Le coût des fournitures de bureau et du petit équipement (en matériel informatique notamment) représente 6 à 7% du budget global des formateurs régionaux de la SOFITEX ([annexe 4](#)).

L'équipement des formateurs conditionne partiellement leur efficacité. La réalisation de supports de formation, par exemple, est facilitée lorsque le formateur dispose de matériel informatique. Toutefois l'impact du budget d'équipement sur le fonctionnement des services de formation et de vulgarisation, s'il est incontestable, est difficilement mesurable. Dans les budgets de formation, le poste amortissements comprend essentiellement des amortissements de matériel de transport (voitures ou mobylettes à la disposition des agents d'encadrement).

Les formations ont généralement lieu dans des salles louées, lorsqu'elles ne sont pas mises à disposition par l'organisateur de la session. Le coût journalier d'une location de salle dépend de sa capacité d'accueil, de sa localisation, il peut varier de 5 000 F (pour un petit groupe à Bobo-Dioulasso ou dans des villes d'importance moyenne) à 50 000 F (amphithéâtre ventilé à Ouagadougou). Une solution employée par les formateurs régionaux de la SOFITEX consiste à utiliser des salles de classe inoccupées pendant les vacances scolaires.

#### 3.1.6 Les frais de documentation ont un impact plus important que ne l'exprime leur poids dans les budgets

Le poste « documentation » recouvre deux aspects distincts . D'une part, la documentation mises à la disposition des formateurs afin d'entretenir leurs connaissances et d'autre part le matériel pédagogique produit par ces formateurs afin de diffuser le savoir auprès des agents d'encadrement et des producteurs.

L'accès à la documentation technique, en général, pose souvent problème aux agents d'encadrement (crédits consacrés aux abonnements réduits, parfois inexistant). Les documents pédagogiques réalisés par

les agents d'encadrement (par exemple les supports produits par les formateurs régionaux de la SOFITEX) connaissent une diffusion restreinte. Il serait certainement possible, en facilitant la coordination et la coopération entre ces agents, de réduire le temps passé (et donc les coûts liés) à la production de matériel pédagogique par une plus grande circulation de la documentation existante.

Le succès rencontré par les brochures réalisées par l'AFGP témoigne de l'existence d'une demande des producteurs pour un matériel qui permet d'entretenir à un coût assez réduit des connaissances acquises en formation. Le coût des brochures varie de 490 F à 1750 F en fonction de leur longueur (de 50 à 120 pages). Lors du premier tirage des livrets à 1 000 exemplaires, l'AFGP a obtenu un coût moyen de 1 500 F par brochure. Quel que soit leur prix de revient, la vente au public de ces livrets s'est faite au prix subventionné de 500 F. Certains organismes facturent séparément les frais de documentation liés à l'organisation d'une session.

Il existe donc un fonds documentaire important et intéressant, qui pourrait être exploité à un coût réduit (inférieur au coût d'élaboration de nouveaux fascicules). Le matériel pédagogique destiné aux producteurs et aux villageois produit par ces organismes peut être traduit en différentes langues vernaculaires (des transcriptions existent pour les langues parlées au Burkina-Faso) et diffusé à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest.

### 3.2 Le coût d'un module de formation peut être évalué en fonction du type de session proposée et du niveau initial du public-cible

A partir de la typologie proposée en paragraphe 3.3 et des données recueillies auprès de la SOFITEX et des organismes intervenant dans la formation agricole, cette partie a pour objet :

- d'évaluer les coûts par personne formée d'une campagne d'alphabétisation de base ou fonctionnelle,
- de chiffrer le budget de module court de formation d'agents de vulgarisation en fonction de leur niveau (ce budget dépendant peu du contenu de la formation),
- de recueillir auprès des prestataires de formation les tarifs de formation continue (en général sur plusieurs semaines) des cadres des services de vulgarisation,
- d'étudier le prix des voyages d'études inter-unions et à l'étranger en fonction des participants,
- et enfin d'estimer le coût global des services de vulgarisation.

L'objectif de cette estimation est d'esquisser une réflexion sur une possible mise en relation de la progression du poste encadrement agricole dans les budgets de la SOFITEX qui démontre une attention croissante portée à la formation par l'union nationale des producteurs de coton.

#### 3.2.1 Les coûts d'alphabétisation en sessions courtes ont été minimisés par les projets

<b>PDRI-HKM</b>	1997/98	1998/99	1999/2000	Moyenne	Total
<b>Alphabétisation initiale</b>					
Inscrits	1 520	3 989	4 778		10 287
Alphabétisés	495	1 368	1 514		3 377
<b>Formation Complémentaire de Base</b>					
Inscrits	329	362	1 182		1 873
Admis	141	188	594		923
Coût total	9 810 702	40 901 331	42 113 955		92 825 988
Coût par auditeur inscrit	5 306	9 400	7 066	7 257	
Coût de l'auditeur alphabétisé ou admis	15 426	26 286	19 978	20 563	

<b>PA/OPA</b>	1998	1999
Alphabétisation		
Personnes formées	744	2 024
Coût total des formations	10 657 168	28 595 218
Coût par personne formée	14 319	14 128

Le PA/OPA estime que ces coûts d’alphabétisation, qui tombent à 5 000 F si on les ramène à l’auditeur inscrit et non à l’auditeur formé, sont supportables par les organisations paysannes. Ces coûts exceptionnellement faibles ont pu être obtenus par le PA/OPA en impliquant l’ensemble des acteurs en organisant les sessions d’alphabétisation en collaboration avec les unions de producteurs, en faisant appel à des compétences externes (par exemple en sous-traitant l’évaluation des sessions d’alphabétisation auprès des directions provinciales de l’enseignement de base et de l’alphabétisation). Il est à noter que le PA/OPA a refusé la mise en place de per diem non compatible avec sa mission d’appui à la professionnalisation.

### 3.2.2 Le coût des sessions courtes de formation à la gestion, à l’animation des GPC, et aux techniques agricoles dépend essentiellement de la durée des modules

- Les coûts directs de la formation continue des agents d’encadrement dans un cadre de formation en cascade sont peu élevés

Les budgets élaborés par les formateurs régionaux de la SOFITEX donnent une estimation du coût de journées de formation continue des agents dans un cadre de formation en cascade. Les différences de coût entre les modules sont principalement liées à la prise en charge ou non d’un intervenant extérieur (le coût honoraires variant alors de 20 000 F à 40 000 F par homme et par jour).

Les budgets de modules de formation établis par les formateurs régionaux de la SOFITEX comprennent la prise en charge du formateur lorsque celui-ci n’est pas le formateur régional lui-même, les frais de séjour et de transport des participants quand il s’agit d’employés de la SOFITEX, les coûts de location de la salle de formation, une « pause café » pour l’ensemble des personnes présentes, les fournitures des participants et le matériel pédagogique éventuellement nécessaire, les charges afférentes à une visite terrain le cas échéant.

Correspondants coton (CC)		Zone de Ouarkoye, 2000			
Module	Durée en jours		Participants	Coût total	Coût par participant
	Temps utile	Déplacements			
Conseil de gestion des exploitations	2	2	10	505 500 F	50 550 F
Gestion de la fertilité des sols	3	2	10	506 075 F	50 608 F
Protection phytosanitaire du cotonnier	3	2	10	231 075 F	23 108 F
Conduite de la culture attelée	3	2	10	521 075 F	52 108 F
Évaluation et de programmation des activités	1	2	10	135 250 F	13 525 F
Voyage d’études	2	2	10	500 797 F	50 080 F
Total annuel	14	12		2 399 772 F	239 977 F

Agents Techniques Coton (ATC)		Zone de Ouarkoye, 2000			
Module	Durée en jours		Participants	Coût total	Coût par participant
	Temps utile	Déplacements			
Approches participatives du monde rural	3	2	23	490 925 F	21 345 F
Gestion de la fertilité des sols	3	2	23	738 325 F	32 101 F
Protection phytosanitaire du cotonnier	3	2	23	463 325 F	20 145 F
Les mauvaises herbes et les méthodes de lutte	3	2	23	520 825 F	22 645 F
Conduite de la culture attelée	3	2	23	738 325 F	32 101 F
Évaluation et de programmation des activités	1	2	26	285 250 F	10 971 F
Voyage d’études	2	2	23	568 029 F	24 697 F
Total annuel	18	14		3 805 004 F	165 435 F

- Les membres et responsables de groupements, d’unions départementales et provinciales de producteurs de coton bénéficient aussi de ces faibles coûts

Le coût sera évalué à partir des données établies au cours des formations mises en place par le PA/OPA en comptabilité/gestion, animation, organisation et fonctionnement des groupements de producteurs de coton sur une durée de dix jours.

	Formation en comptabilité et gestion des membres de groupements de producteurs		Formation en comptabilité et gestion des responsables d'unions
	1998	1999	1999
Nombre total de formés	683	1862	100
Coût total de la formation	10 831 350 F	21 932 498 F	1 177 900 F
Coût par personne formée	15 858 F	11 779 F	11 779 F

	Formation en animation, organisation et fonctionnement des membres de groupements de producteurs		Formation en animation, organisation et fonctionnement des responsables d'unions départementales ou provinciales de producteurs	
	1998	1999	1998	1999
Nombre total de formés	1 300	5 784	74	167
Coût total de la formation	26 000 000 F	123 125 000 F	10 800 000 F	3 680 000 F
Coût par personne formée	20 000 F	21 287 F	145 946 F	22 036 F

Les responsables d'unions départementales et provinciales de producteurs ont aussi bénéficié de formations organisées par les formateurs régionaux de la SOFITEX. Le budget de chaque module reprend les mêmes éléments que pour les formations précédentes, à l'exception des frais de séjour et de transport, non pris en charge par la SOFITEX.

<b>Responsables d'unions de producteurs Zone de Ouarkoye, 2000</b>					
Module	Durée en jours		Participants	Coût total	Coût par participant
	Temps utiles	Déplacements			
Organisation et fonctionnement des unions	3	2	30	360 075 F	12 003 F
Gestion des intrants et du crédit	3	2	30	120 075 F	4 003 F
Évaluation et de programmation des activités	1		33	31 250 F	947 F
Visite commentée: production et utilisation de la fumure organique	1			510 000 F	
Total annuel	8	4		1 021 400 F	

### 3.2.3 La formation des cadres est le plus souvent confiée aux prestataires de services

#### ➤ Les sessions programmées par les prestataires de service

Les brochures proposées par les différents prestataires permettront d'évaluer le coût des formations de cadres et de formateurs intervenant dans le développement rural.

Le coût des unités de formation à l'institut panafricain pour le développement comprend les frais de voyage, d'hébergement, de restauration, d'indemnités journalières versées aux stagiaires, de couverture sanitaire, de prise en charge du stage terrain et des frais de documentation et de scolarité.

<b>Coût par participant des unités de formation à l'institut panafricain pour le développement</b>		
Durée de la formation	Formation utilisant l'informatique	
	Non	Oui
Trois semaines	611 625 F	720 900 F
Quatre semaines	814 500 F	961 200 F
Cinq semaines	1 018 125 F	à 1201125 F

Le coût des sessions au centre d'études économiques et sociales d'Afrique de l'Ouest (CESAO) se compose de droits d'inscription (5 000 F pour un agent envoyé par une organisation paysanne, 15 000 F pour les autres organismes), des frais de logement et de nourriture (65 000 F par semaine) et du coût de la formation (60 000 F par semaine). Le CESAO ne prend en charge ni le transport, ni les fournitures, ni les indemnités des stagiaires. La durée des formations est généralement de trois à quatre semaines.

<b>Coût par participant d'une formation au CESAO</b>	
Durée de la formation	Coût
Trois semaines	390 000 F
Quatre semaines	515 000 F

Le coût de la participation pour les animateurs isolés aux sessions de formation à la pédagogie du groupe de recherche et d'appui pour l'auto promotion des populations (GRAAP) et à l'utilisation du matériel proposé par cet organisme est fonction de la durée de la formation mais aussi du lieu d'accueil en ce qui concerne le coût du logement et de la nourriture.

<b>Coût par participant d'une formation au GRAAP</b>	
Durée de la formation	Coût
Dix jours	35 000 F
Deux semaines	50 000 F

➤ **Un exemple de formation longue de cadres de la vulgarisation agricole**

La formation des formateurs régionaux de la SOFITEX par l'institut panafricain pour le développement (IPD/AOS) fin 1999 est un exemple de formation continue visant à apporter des connaissances, des techniques, des outils, des savoir-faire mais aussi des savoir-faire faire et offrant aux agents concernés une opportunité de progression professionnelle. La durée globale de l'intervention de l'institut panafricain pour le développement, organisée autour des prestations de trois personnes-ressources (un économiste planificateur, un conseiller en formation et un sociologue rural), a été de 90 jours, dont 45 jours d'exécution de la formation.

Le budget total de formation proposé par l'institut panafricain pour le développement, comprenant les honoraires et per diem des cadres, les frais de secrétariat, la fourniture de matériel pédagogique aux participants, ainsi qu'un service complémentaire d'hébergement et de restauration, s'est élevé à 24 808 250 F, soit un coût de 2 756 472 F par participant.

**3.2.4 A l'inverse des voyages d'étude à l'étranger, difficilement supportables par les OP, les échanges inter-unions permettent une formation différente et accessible aux producteurs**

Les formateurs régionaux de la SOFITEX ont mis en place des voyages d'études à l'intérieur du Burkina-Faso regroupant agents d'encadrement (ATC ou CC, chef de zone, correspondant suivi-évaluation, formateur régional) et producteurs modèles.

<b>Voyage d'étude des CC de la zone de Dédougou en 2000</b>	
Nombre total de participants	23
Coût total (4 jours)	500 797 F
dont frais de transports	44%
Coût par participant	21 774 F

<b>Voyage d'étude des ATC de la zone de Dédougou en 2000</b>	
Nombre total de participants	25
Coût total (4 jours)	568 029 F
dont frais de transports	33%
Coût par participant	22 721 F

L'expérience du PA/OPA permet d'estimer le coût des voyages d'échange à l'intention des responsables d'unions de producteurs internes au Burkina et dans les pays voisins (Bénin).

<b>Voyage d'échange inter-unions en 1999</b>	
Nombre total de formés	33
Coût de la formation	266 900 F
Coût par personnes formées	8 088 F

Le coût unitaire établi par le PA/OPA correspond à 50% des frais du voyage d'échange, celui-ci étant pris en charge pour l'autre moitié par l'union départementale qui l'a mis en place.

<b>Voyage d'échange au Bénin en 1998</b>	
Nombre total de formés	45
Coût de la formation	9 910 000 F
Coût par personnes formées	220 222 F

Les voyages d'échange à l'étranger constituent un type de formation relativement coûteux et de ce fait difficile à mettre en place de façon régulière pour les organisations paysannes.

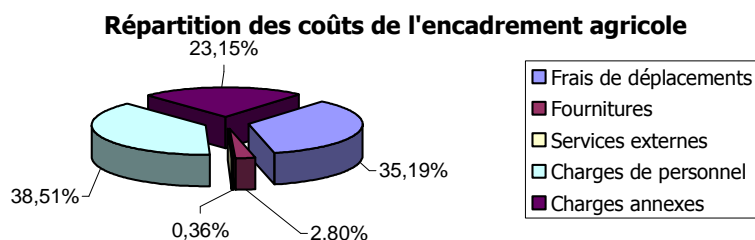
Les responsables de projets et les cadres de grandes entreprises ou de la fonction publique peuvent par-ailleurs bénéficier de formations à l'étranger, dans des centres universitaires ou de recherche. Ces programmes ont notamment pour objectifs l'acquisition des méthodes et outils de diagnostic, l'apprentissage de différents modes d'action pour le développement.

### 3.2.5 Une attention croissante est portée à la mise en place de services de vulgarisation

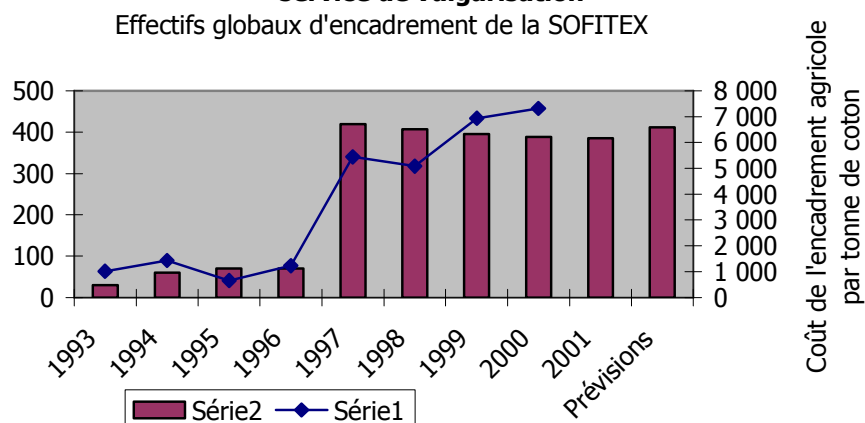
- **Le poste « encadrement agricole » au bilan de la SOFITEX a pris une importance considérable entre 1993 et 2000**

L'évolution du poste « Encadrement agricole » au bilan de la SOFITEX, a été multipliée par 10 en sept ans et est un exemple de l'importance croissante accordée à l'action de vulgarisation.

Le budget consacré à la vulgarisation est clairement corrélé avec les effectifs d'encadrement de la SOFITEX, les charges de personnel constituent en effet le principal poste de dépenses du service de vulgarisation, en 2000 par exemple, elles absorbaient 38,1 % de ce budget.



### Evolution des effectifs d'encadrement et du coût du service de vulgarisation



#### ➤ Le coût d'un service de conseil d'exploitation au sein de l'union nationale des producteurs de coton (UNPC-B)

Confrontées à la tendance de la SOFITEX à se recentrer sur son activité industrielle et commerciale, les unions de producteurs de coton voient croître leurs responsabilités en matière d'appui et conseil aux producteurs. Dans cette perspective, l'union nationale des producteurs de coton a souhaité se doter d'un service de conseil en gestion d'exploitation.

V. BEAUVAL [1999] étudie les modalités de mise en place d'un tel service.

Conception d'un service de conseil d'exploitation au sein de l'UNPC-B				
Hypothèse	Année	Nombre de conseillers	Coûts totaux en KF	Coût par conseiller en KF
1	1	10	90 000 F	9 000 F
	2	15	81 000 F	5 400 F
	3	20	93 000 F	4 650 F
	Total	45	264 000 F	5 867 F
2	1	10	90 000 F	9 000 F
	2	20	102 000 F	5 100 F
	3	30	138 000 F	4 600 F
	Total	60	330 000 F	5 500 F

Sous certaines hypothèses, le nombre de producteurs touchés par un tel service (70 si le conseiller propose du conseil individuel, 240 en moyenne en cas de travail de groupe) des surfaces qu'ils cultivent (cinq à dix hectares), de la valeur ajoutée moyenne d'un hectare de cultures (estimée à 120 000 F) et du gain annuel lié au conseil (2 à 3% de la valeur ajoutée produite), les gains de valeur ajoutée apparaissent supérieurs au coût annuel d'un conseiller, et ce d'autant qu'il faut adjoindre aux gains directs perçus par les exploitants les effets induits chez les producteurs voisins, les effets à moyen et long terme sur la préservation de la fertilité des sols et les implications en matière de connaissance des systèmes de production et des performances économiques des producteurs.

### 3.3 Conclusion sur les coûts de formation

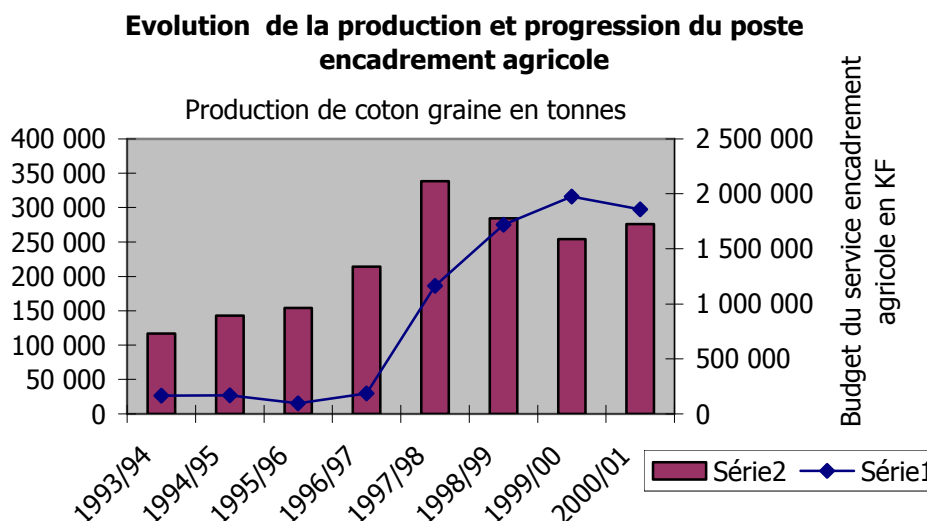
Il est donc possible d'obtenir à partir des données concernant la filière cotonnière burkinabé une évaluation du coût par personne et par jour d'un certain nombre de formations en fonction du type de formation mis en place et de la catégorie de public ciblée. Cette évaluation constitue un moyen d'estimer les budgets nécessaires à la réalisation de programmes de formations. Il convient toutefois d'utiliser ces données avec précaution dans la mesure où il s'agit de calculs de coûts moyens pouvant porter sur des budgets ne comprenant pas toujours exactement les mêmes postes.



## COÛT HOMME/JOUR

Formation	Public	Durée moyenne	Coût moyen par personne	Coût moyen par personne et par jour
Alphabétisation initiale	Producteurs	51 jours	17 345 F	340 F
Alphabétisation fonctionnelle	Producteurs	30 jours		
Sessions courtes de formation (agricoles ou en gestion).	Producteurs	10 jours	17 230 F	1 723 F
	Responsables d'unions	10 jours	47 885 F	4 788 F
	CC <sup>10</sup>	2,3 jours	39 996 F	17 389 F
	ATC <sup>11</sup>	2,8 jours	25 744 F	9 194 F
Modules longs de formation	Cadres de la vulgarisation agricole	24 jours	887 912 F	36 996 F
	Animateurs du développement rural	11 jours	42 500 F	3 863 F
Formation continue longue	Formateurs	45 jours	2 756 472 F	61 254 F
Voyages d'études	ATC	4 jours	22 721 F	5 680 F
	CC	4 jours	21 774 F	5 444 F

La question de l'efficacité des politiques de formation et de vulgarisation constitue la prolongation de cette réflexion amorcée sur les coûts de ces politiques. Certaines formations font l'objet d'une évaluation finale qui permet de tester l'acquisition de connaissances par les formés. Cependant, les budgets d'évaluation et de suivi sont souvent réduits et il est particulièrement difficile de mesurer les effets à moyen et long terme des formations. Un moyen de mesurer ces effets est de considérer que la formation du capital humain constitue l'une des variables explicatives de la fonction de production du coton et de comparer l'évolution des budgets de vulgarisation, pris comme indicateurs du capital humain employé, avec la production totale. On pourra dans cette perspective ramener le budget du poste « encadrement agricole » de la SOFITEX aux tonnes de coton produites annuellement pour mesurer le pouvoir explicatif de la variable formation et vulgarisation dans la fonction de production.



La comparaison des tendances globales d'évolution de la production de coton graine et de progression du poste encadrement agricole dans le budget de la SOFITEX ne permet pas d'établir de lien de corrélation évidente entre ces deux variables. Le nombre réduit de données disponibles et la multiplicité des facteurs influençant le résultat des campagnes cotonnières impose de manipuler ces données avec beaucoup de précautions. Il faudrait pouvoir mesurer de façon suffisamment précise la contribution des principaux facteurs de production (superficies cultivées, capital –immobilisations, intrants...- employé, quantités de travail utilisées) pour pouvoir dégager toutes choses égales par ailleurs l'impact de la formation et de la vulgarisation sur l'évolution de la production.

<sup>10</sup> Correspondant coton

<sup>11</sup> Agent technique coton

## CONCLUSION

Les acteurs du développement rural ont des attentes nombreuses et diverses en matière de formation. L'encadrement des producteurs en activité aujourd'hui ne se limite pas à l'appui technique agricole mais tend de plus en plus à intégrer tous les aspects du conseil en gestion d'exploitation. Pour répondre à cette évolution, les formations d'agents de vulgarisation doivent évoluer en permanence avec l'environnement et le marché. Le système d'enseignement agricole public n'a pas été en mesure au cours des dernières années de satisfaire les nouvelles exigences du système de production en matière de formation du capital humain. De ce fait, la place de chacun des acteurs du secteur agricole se redéfinit et l'offre de formation se multiplie et se diversifie. Il existe actuellement un ensemble de dispositifs de formation en évolution permanente qui cherchent à mieux tenir compte des contraintes existant sur la définition des programmes de formation et de vulgarisation (niveau initial des personnes formées, temps disponible pour l'apprentissage...) et qui contribuent incontestablement au fonctionnement de la filière cotonnière burkinabé.

Les efforts consacrés à la mise en œuvre de ces dispositifs ont permis d'atteindre des coûts de formation (notamment en ce qui concerne les campagnes d'alphabétisation) relativement faibles. Cependant le nombre restreint de données disponibles sur longue période et la difficulté de comparer des budgets élaborés par des structures différentes, dont non seulement les missions et les objectifs, mais aussi les moyens d'action ne sont pas identiques exigent de prendre beaucoup de précautions dans la manipulation des données recueillies sur les coûts de formation.

Il faudrait surtout pouvoir évaluer plus précisément l'impact des différentes politiques de formation et la part des services de vulgarisation dans la production de coton, mais aussi tenir compte des effets externes (positifs ou négatifs) de ces actions puisque la culture du coton a des incidences sur le fonctionnement de l'ensemble d'une exploitation. Les éléments de coût ne peuvent réellement constituer une variable de décision en matière de programmes de formation que s'ils peuvent être associés avec une mesure de l'efficacité des formations, notamment à moyen terme. La diversité des effets à prendre en compte et la difficulté à dégager l'impact toutes choses égales par-ailleurs d'une variable spécifique de la fonction de production placent toutefois une telle mesure hors du champ de cette étude.

Le premier enjeu de l'éducation est de donner aux populations un moyen de maîtriser leur propre développement. La responsabilisation croissante des unions de producteurs dans l'organisation des filières agricoles devrait permettre d'associer tous les acteurs du monde rural à la décision et à la mise en œuvre des volets de formation qui font partie intégrante des projets de développement. Le modèle unique de formation initiale a fait la preuve de ses insuffisances et de son inadéquation à la situation actuelle des pays d'Afrique subsaharienne. Les dispositifs de formation pourraient évoluer vers des interventions spécifiques définies à la demande de leurs bénéficiaires et en concertation avec eux, selon des modalités que l'on voit s'ébaucher au Burkina-Faso mais qui restent à inventer et qui devront évoluer avec l'environnement technique et économique pour atteindre le plus grand nombre d'acteurs possible.

## LISTE DES SIGLES EMPLOYES

AFGP/SDR	Projet d'Appui en Formation aux Groupements Paysans et aux Structures de Développement Rural
CESAO	Centre d'Etudes Economiques et Sociales d'Afrique de l'Ouest
PA/OPA	Projet d'Appui aux Organisations Professionnelles d'Agriculture
PDRI-HKM	Projet de Développement et de Recherche Intégrés des provinces du Houët, du Kossi et du Mouhoun
SOFITEX	Société Burkinabé pour le Développement des Fibres Textiles
UNPC-B	Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina-Faso